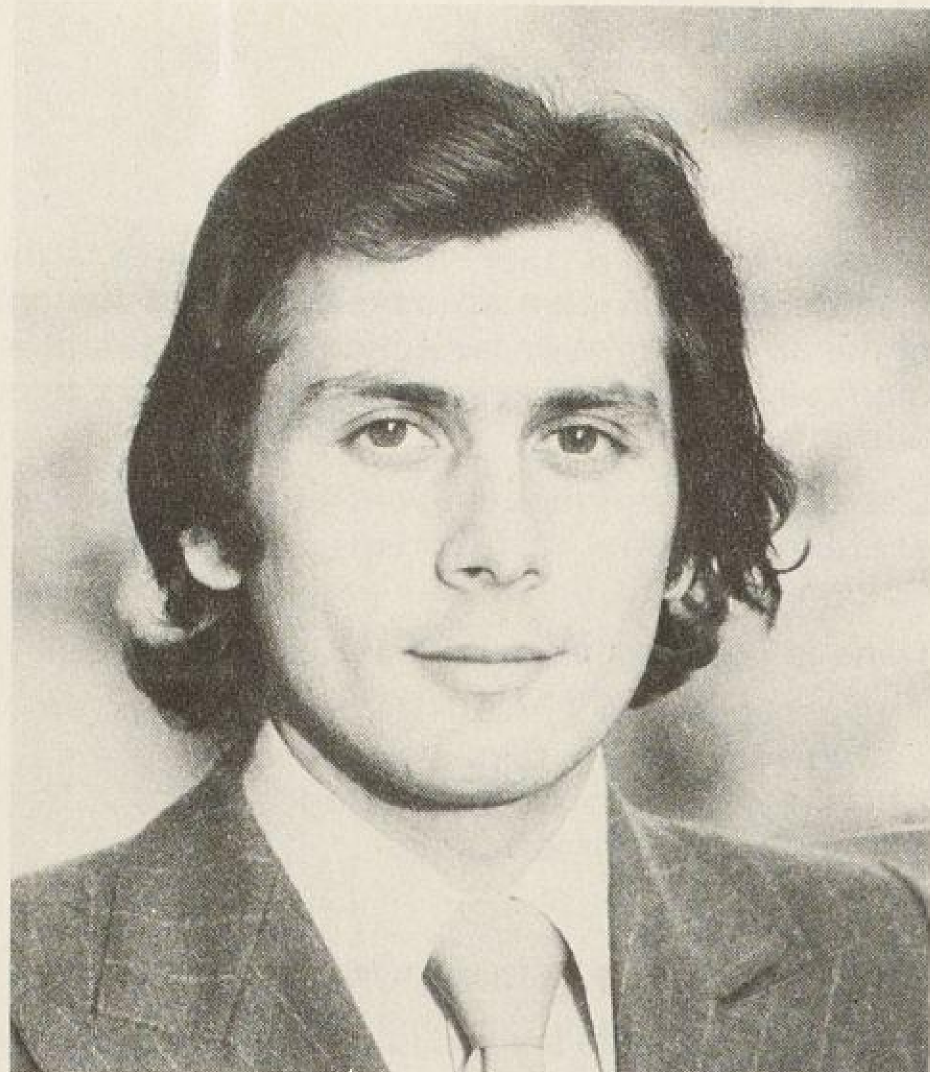


République Française

Département de Loir-et-Cher

ELECTIONS LEGISLATIVES
DU DIMANCHE 12 MARS 1978

Circonscription de Romorantin-Lanthenay

JEANNY LORGEOUX

Conseiller Municipal de Romorantin-Lanthenay
Secrétaire Général d'entreprise

PARTI SOCIALISTE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 12 mars vous aurez à faire un choix politique de grande importance pour votre avenir, pour celui de la République et celui de la France. Il s'agira de choisir entre 2 politiques diamétralement opposées : d'un côté une politique conservatrice, maintenant les privilèges de quelques uns ; maintenant l'injustice sociale, maintenant le règne de l'argent-roi. Cette conception est incarnée par M. le député sortant RPR. ; de l'autre, une politique de progrès économique, de justice sociale, de solidarité fraternelle. Cette conception que j'ai l'honneur de défendre au nom du parti Socialiste et des Radicaux de Gauche s'inspire des principes suivants : responsabilité, goût de l'effort, juste reconnaissance du mérite et du travail, compétence, réduction des inégalités sociales, suppression de la misère là ou elle subsiste.

Cette politique à 2 objectifs : augmenter la production nationale (de 2 à 4 %) et mieux en répartir les parts. Pour cela, le P.S. s'appuie sur le programme commun signé en 1972 avec les autres partenaires de la gauche et dont les idées force demeurent valables. Mais certaines de ces dispositions sont devenues périmées puisque les données économiques, nationales et internationales, sont bouleversées par la crise économique du monde occidental et le délabrement du système, monétaire ; le P.S. présente donc le programme commun, avec ses propositions d'actualisation, étalant les réformes de transformation socio-économique sur les cinq années de la législature.

Comme il n'est pas possible de tout faire tout de suite, un calendrier d'application progressive des réformes a été prévu ; Il faut en effet que la machine économique puisse, par une augmentation de sa production, absorber le coût de telles mesures sociales. Notre programme est donc à la fois résolument social et résolument réaliste. A cet égard, nos économistes ont établi pour l'année en cours un collectif budgétaire qui concilie à la fois les indispensables réformes sociales (SMIC à 2.400 F, minimum vieillesse à 80 % du smic, échelle mobile des salaires, retour à 40 h, par semaine, retraite à 60 ans pour les hommes et 55 pour les femmes) et le maintien d'une activité économique normalisée.

Après deux années de gouvernement CHIRAC et une année de gouvernement BARRE, la situation économique se caractérise par une inflation galopante (10 % par an), un chômage sans précédent (plus d'un million de chomeurs) une stagnation de la production, une consommation affaiblie, un déficit extérieur important, un franc déstabilisé ; sur le plan social, les traits essentiels restent la détresse des personnes âgées, l'appauvrissement continu de larges couches paysannes, l'étranglement du petit commerce et de l'artisanat, la diminution du pouvoir d'achat des ouvriers.

Tel est le lourd bilan que doit défendre le candidat R.P.R. dont l'absence de propositions concrètes n'échappe à personne. Il ne suffit pas de se lancer dans de grandes tirades chiraquiennes pour sortir la France de l'ornière. Il faut, grâce à un effort soutenu et à une compétence affirmée au plan économique, travailler sur deux fronts : restructurer l'appareil industriel et commercial de la France pour relancer le moteur, et redistribuer d'une façon plus équitable le revenu national entre les Français. Au moment où l'expansion est freinée, la condition du relèvement de la France passe par une plus grande justice entre les français ; car, au delà du mouvement revendicatif, s'exprime, et notamment chez les jeunes, l'ardent désir des travailleurs de construire une société plus juste permettant l'épanouissement de tous les individus.

NOTRE PROGRAMME

I - SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

- relèvement du SMIC à 2.400 F
- relèvement du minimum vieillesse jusqu'à hauteur du 80 % du smic
- droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes
- l'échelle mobile des salaires
- un nouveau statut des Comités d'entreprise
- retour aux 40 heures par semaine
- amélioration de la protection sociale des agricul - teurs et de leur famille
- resserrement de l'échelle des revenus (impôts sur les grosses fortunes)
- amélioration de la couverture sociale des commerçants et artisans
- promotion de la femme dans le travail
- gratuité totale de l'enseignement assurée par l'élaboration d'une loi cadre
- construction de logements sociaux
- nationalisation de 9 trusts économiques et du crédit
- réforme de l'impôt sur le revenu (relèvement des abattements à la base et baisse de la T.V.A.)
- extension et modernisation du secteur public hospitalier.

II - AGRICULTURE ET VITICULTURE

Nous préconisons une véritable politique agricole, inscrite dans un plan de développement national et régional, conçue avec les agriculteurs, tendant à promouvoir l'égalité du revenu de l'agriculture avec les autres secteurs.

Des aides spécifiques doivent être accordées à nos secteurs ruraux défavorisés, notamment à la Sologne.

Dans le domaine viticole, il est utile de prévoir :

- réduction de la T.V.A.
- suppression de la taxe à la bouteille.
- baisse des droits de circulation
- limitation des importations.

III - POLITIQUE INTERNATIONALE

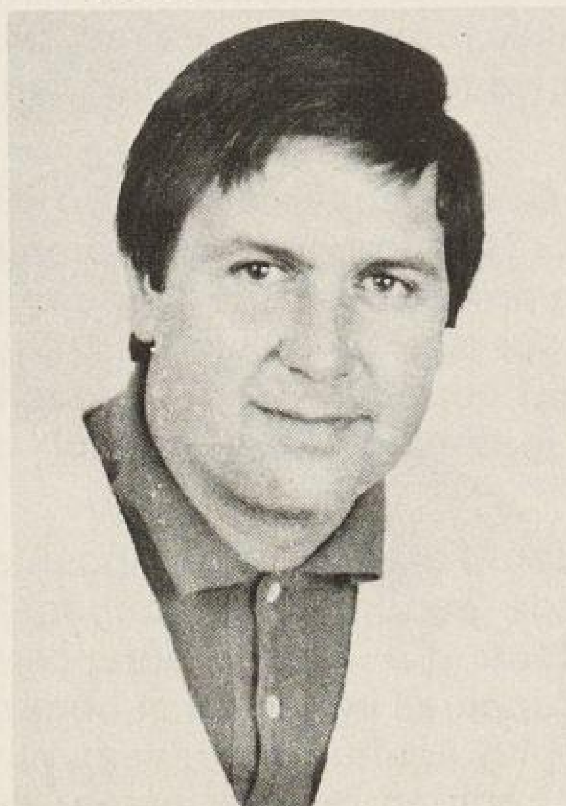
La construction de la paix, le bien le plus précieux des hommes, exige :

- le respect des droits de l'homme et la suppression de la torture là où elle sévit
- l'arrêt de la prolifération et la non dissémination des armes nucléaires
- la sécurité collective et la coexistence pacifique dans la fidélité aux alliances traditionnelles de la France
- l'organisation d'une Europe des travailleurs et l'harmonisation des législations sociales.

POUR LA CIRCONSCRIPTION DE ROMORANTIN-LANTHENAY
VOTEZ POUR UNE EQUIPE JEUNE ET COMPETENTE

VOTEZ SOCIALISTE

Alain JALOUX



Maire - Adjoint de Saint-Aignan
Suppléant

Vu, les Candidats

IMP. RETHORE. Tél. 83.04.27 - 41300 SALBRIS